

COMMUNE DE
BRICQUEVILLE LA
BLOUETTE

Echo bricquevillais

NUMERO 3

SEPTEMBRE 2010



La crise économique est là chacun la vit, sur le plan professionnel, sur le plan familial..... Évidemment les collectivités publiques ne sont pas épargnées de part les réformes qui risquent de nous être imposées.

« ne reporte jamais à demain ce que tu peux faire le jour même » dit le vieil adage. C'est vrai ! A la condition de ne pas avoir peur, de faire preuve d'audace

Avec l'équipe municipale, c'est ce que nous faisons, au quotidien. Qu'il s'agisse de défendre les intérêts de la commune quand une autre institution veut nous faire payer le prix d'un déplacement d'une canalisation, qu'il s'agisse de travaux pour sécuriser le bourg, qu'il s'agisse de travaux

connexes du remembrement nous avons toujours œuvré pour bénéficier des meilleures subventions possibles ou de conditions financières avantageuses lorsqu'il fallait logiquement partager la charge d'investissements au bénéfice de plusieurs générations.

Au travers de ces pages vous allez découvrir le travail réalisé depuis une année par la municipalité, les associations, les attentions apportées aux écoles, les investissements dédiés à ce que votre vie à Bricqueville la Blouette soit la plus douce et la plus confortable possible.

Le maire Claude Perier



Actualité municipale

Conseil municipal du 30 avril 2009 : validation rétro- planning aménagement du bourg. Remembrement enquête publique. Église : Devis pour remplacement système « Angélu » et renforcement plancher et échelle dans le clocher.

Conseil municipal du 28 mai 2009 : SPANC : madame Calipel de la SATESE (conseil général) et M. Hélaine (4C) ont présenté aux conseillers l'assainissement individuel, préconisations, conseils. Débat sur la nécessité d'équiper la commune d'un tracteur agricole pour les travaux de voirie

Conseil municipal du 22 juin 2009 : lettre de rappel de la Paierie départementale de la Manche (conseil général) pour le déplacement de la canalisation d'eaux usées, qui oblige la commune de Bricqueville à régler dans un délai de 15 jours le montant de 71 879,56 EUR

Conseil municipal du 2 juillet 2009 : délibération suite à donner sur le titre de paiement émis par la trésorerie départementale de la Manche concernant le déplacement de la canalisation d'eaux usées. Délibération sur le montant de la soulte concernant la cession des chemins ruraux 36 et 24

Conseil municipal du 5 juillet 2009 : déplacement de la canalisation d'eaux usées comprenant de l'entretien avec l'avocat. Le conseil décide d'aller au tribunal administratif. Le conseil décide d'un achat de tracteur- tondeuse

Conseil municipal 3 septembre 2009 : Point sur le litige canalisation assainissement avec le département. Point sur l'aménagement du bourg. Tarifs de garderie, les conseillers décident de maintenir les mêmes tarifs. Cantine : le prix du repas de la cantine pour l'année scolaire 2009- 2010 est porté à 3 euro 20 par enfant. Débat sur le Scot. Débat sur le contrat de territoire

Actualité municipale (suite)

Conseil municipal du 8 octobre 2009 : le conseil émet un avis favorable au SCOT

Syndicat inter- scolaire : délibération sur la modification des statuts. Actualisation des tarifs d'assainissement pour l'année 2010 la prime fixe passe de 45,73 EUR à 50 EUR. Accessibilité- contrat territoire suite à donner. Demande du syndic du lotissement allée des mûriers

Conseil municipal du 12 novembre 2009 : choix du maître d'œuvre des travaux connexes (remembrement). Approbation du rapport annuel 2008 du SIAEP prix de l'eau potable Avis sur le projet présenté par la SAS SOCOPA viande en vue d'actualiser l'exploitation de l'unité d'abattage avec mise à jour du plan d'épandage. Indemnité d'éviction sur une emprise concernée pour l'aménagement du bourg. Autorisation donnée au maire pour constituer des dossiers de demandes de subventions au titre de la DGE au titre des amendes de police pour l'aménagement du bourg Informations sur le contrat de territoire , l'assainissement individuel, l'accessibilité, le presbytère.

Changement du photocopieur à la mairie.

Conseil municipal du 3 décembre 2009 : Aménagement du bourg et remembrement : délibération sur les soultes restantes. Délibération pour le renouvellement de la convention ATESAT. Délibération pour extension de compétences à la communauté de communes pour : Accessibilité , assainissement plan de zonage le conseil retient les conclusions du bureau d'études à savoir : en collectif : zoner l'assainissement collectif existant , en assainissement non collectif : le reste du territoire de la commune

Conseil municipal du 28 janvier 2010 : Point sur les intempéries. Point sur l'aménagement du bourg , sur le remembrement. Avis favorable au projet présenté par la SA PAPECO à ORVAL. Autorisation donnée au maire pour signer la convention d'un groupement commande pour les travaux d'aménagement du bourg

Conseil municipal du 18 mars 2010 : travaux d'aménagement de la traversée de bourg : réclamations suite à la réunion publique , nouvelle demande du syndic de l'allée des mûriers pour l'éclairage public du lotissement des mûriers

Conseil municipal du 8 avril 2010 : budget 2009 : Le compte administratif de la commune présente en investissement un excédent de clôture de 8232,4 euro et en fonctionnement d'un excédent global de clôture de 50 143,39 à l'unanimité le conseil approuve la décision de la commission des finances d'augmenter les taux de 2 % pour l'année 2010 qui sont ainsi définis comme suit : TH 9,72 %-FB 17,54 % - FNB 36,32%.. **Approbation budget primitif 2010** qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 309 896 EUR en section de fonctionnement et à 403 457 euro en section d'investissement. Compte-rendu de la commission travaux. Aménagement du bourg- remembrement, délibération sur les soultes restantes, délibération sur le projet des travaux connexes (remembrement). Dissolution de l'association foncière du premier remembrement mis en sommeil depuis 1991 et délibération.

Conseil municipal du 12 avril 2010 : délibération pour emprunt : travaux d'aménagement du bourg, autorisation donnée au maire de signer le marché pour la commune.

Conseil municipal du 17 juin 2010 : Vote des subventions aux associations. Délibération : dénomination commune touristique, transferts de compétences à la 4C . Point sur les travaux du bourg- Canalisation eaux usées : compte-rendu de l'audience au tribunal administratif en date du 15 juin 2010, l'affaire est mise délibéré (en attente de jugement). Containers : nouvel emplacement , après débat construction d'une dalle pour placer les containers en bout du terrain de pétanque. Encaissement des chemins, informations.

Conseil municipal du mardi 29 juin : aménagement du bourg, travaux supplémentaires pour remplacer canalisation d'eaux pluviales défectueuse. Délibération .

Conseil municipal du jeudi 8 juillet 2010 : travaux connexes remembrement , approbation par le conseil municipal du choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres . Lot n° 1 travaux de voirie rurale, marché attribué à l'entreprise Eurovia . Lot n°2 : travaux d'aménagement des sols : marché attribué à l'entreprise Laurent-Boyaux. Lot n° 3 travaux de plantations : marché attribué à l'entreprise Laurent . **Canalisation d'eaux usées** : Le maire informe le conseil du jugement du tribunal administratif lecture du 30 juin 2010 : article 1^{er} le titre de recette émis le 3 mars 2008 par le département de la Manche est annulé. Article 2 la commune est déchargée de la somme de 71 879,56 euro. Article 3 le département versera la somme de 750 EUR à la commune.

Un moment de régal

Le spectacle offert vendredi 13 novembre 2009 à la salle des fêtes de Bricqueville a séduit le public , il est vrai que le spectacle de chansons françaises proposé par Jean-Pierre SAINT avec le concours de Pascal (son frère) à la batterie constituait une belle affiche ,c'était la première fois que Jean-Pierre Saint chantait en public ses propres compositions, 16 chansons qui racontent l'histoire de sa vie ,de sa jeunesse , de ses voyages ,du Maroc à la baie de sienne , mais aussi de liberté , chansons criantes de vérité et d'émotion ,usant de son expérience et d'humour Jean-Pierre a déployé toute sa sensibilité et a captivé son auditoire .

120 personnes étaient venues l'écouter , un travail de recherche et une démarche généreuse qui a permis au Bricquevillais de restituer avec force sa sensibilité son itinéraire, itinéraire d'un auteur compositeur interprète qui se lève pour défendre la chanson française .

Avant et après ce spectacle qui dura 1 h30 une exposition de peinture présentée et réalisée par Mme LEMEE , la sœur de Jean-Pierre était proposée au public dans la salle attenante Bravo ! pour cette initiative et merci ! pour ce moment de régal



Décès de Madame Lucienne LELIEVRE

A travers ses engagements Lucienne a essayé de donner à chaque fois le meilleur d'elle-même.... avec toujours présent à l'esprit le souci du bien-être de l'autre . Aujourd'hui une grande dame nous quitte , femme de conviction et de grand courage elle a rempli avec beaucoup d'énergie et de modestie ses trois mandats de maire mais aussi son rôle d'épouse de maman et de chef d'entreprise aux côtés de Jean son époux . Pendant ces 18 années passées en tant que maire , Lucienne Lelièvre a été à l'origine de nombreuses réalisations malgré les moyens limités de la commune qui comptait entre 300 et 400 habitants . On peut dire qu'elle a réveillé une commune endormie . Elle avait sa recette comme elle disait : *donner de son temps, l'employer avec bonne volonté et patience. Ajoutez confiance et amitié. Saupoudrez d'une pointe d'humour et vous réussirez un bon travail ,et du bon travail elle en a fait.*

Son souci principal était de retenir les jeunes . Elle savait fédérer et ce fut la décision de former une association des jeunes association qui compta jusqu'à 55 adhérents mais pas de salle à offrir à ces jeunes pour se réunir ,qu'a cela ne tienne ... en conseil municipal... Lucienne exposa l'idée de faire une construction avec l'aide de tous les Bricquevillais..... un bâtiment qui comprendrait une grande salle pour toutes les manifestations avec une bibliothèque et trois bureaux constituant la mairie , chantier ouvert le 30 décembre 1976 qui a duré une année et mené avec beaucoup d'entrain avec tous les Bricquevillais .

Après , ce fut la construction de la salle de tennis de table aujourd'hui salle du conseil ,salle des mariages ,aujourd'hui nous disposons de ces salles..... merci ! Madame le mairemerci Lucienne

D'autres réalisations suivirent : le remembrement, la construction du cours de tennis, le lotissement du Pavé c'est-à-dire le Castel , Lucienne portait une passion débordante au développement de Bricquevilleson tempérament déterminé et si attachant marque à jamais de son empreint la vie publique locale .

Retirée de la vie publique depuis 1989 elle consacra tout son temps à sa famille a ses amis mais a toujours gardé contact avec cette commune qu'elle a beaucoup aimé et servit du mieux quelle a pu, affaiblie par la maladie depuis plusieurs mois elle s'est battue courageusement, digne et lucide, pudique...

pour celles et ceux qui l'ont côtoyée ces derniers mois, elle a étonné et à donné c'est certain.... une leçon de courage et d'humilité.

Le conseil municipal présente ses très sincères condoléances... à son époux Jean.... à ses enfants... et petits-enfants et à l'ensemble de ses proches et amis

Nous devons beaucoup à Lucienne Lelièvre



Le litige avec le département est réglé

En 2005 2006, le département a engagé des travaux sur la départementale 20 pour réaliser le contournement de Coutances au niveau de l'aménagement de l'échangeur situé aux Granteries. Les services du département ont procédé à un décaissement qui n'a fait l'objet d'aucune concertation dans l'enquête publique de 2002 et n'a pas été signalé à l'époque, ni aux élus , ni à la population ; ce n'est que quelques mois avant les travaux que les élus de l'époque ont pris connaissance des travaux de décaissement ce qui obligeait la commune à déplacer la canalisation d'assainissement qui se trouve sous cette route et ce dans un délai très court Ces travaux ont été réalisés par les services du département printemps 2006, pour un montant de 71 879,56 et cela sans convention avec la commune.c'est dans ce cadre que la commune s'est vue notifier le titre exécutoire émis le 3 mars 2008, d'un montant de 71 879 euro. Par courrier le maire Claude Perier a formé un recours gracieux contre ce titre au président du conseil général, recours gracieux qui a été rejeté. Le 8 juin 2009, une nouvelle notification a été adressée à la commune par une lettre de rappel. Le conseil municipal s'est réuni trois fois sur ce sujet, le maire a rencontré à plusieurs reprises le président Legrand et le vice président Éric Beaufills pour trouver un consensus. La réponse du département a été la même : paiement de cette facture sur dix ans sans intérêt à partir de 2011.le conseil municipal conscient des conséquences de la dépense importante pour la commune que proposait le département , dépense qui correspondait à plus de 136 EUR par habitant soit plusieurs centaines d'EURO par foyer fiscal. Lors d'une dernière réunion du conseil sur ce sujet le maire est mandaté pour tenter une nouvelle négociation avec le département et si elle échouait l'ont autorisé à aller au contentieux . Cette négociation ayant échoué la commune représentée par son maire en exercice a porté l'affaire au tribunal administratif de CAEN le 20 août 2009. L'affaire a été jugée le 30 juin 2010 le tribunal a donc décidé : article 1^{er} le titre de recettes émis le 3 mars 2008 par le département de la Manche, ensemble la décision du 7 mai 2008 portant rejet du recours gracieux de la commune de Bricqueville sont annulés.

Articles 2 . : la commune de Bricqueville est déchargée de la somme de 71879,56 euro dont elle a été déclarée redevable de par le titre de recettes en date du 3 mars 2008

Article 3 : le département de la Manche versera la somme de 750 EUR à la commune.

Pilote de ligne

ULRIKA et son frère ONDY sont des enfants de BRICQUEVILLE LA BLOUETTE . Ils sont tous les deux pilotes de ligne.

ULRIKA à travers la conférence « aviation et pilote » le 18 mai 2010 nous à fait découvrir l'univers de l'aéronautique, ses formations, ses métiers.

Il y a dix ans encore, la profession était exclusivement réservée aux hommes.

Aujourd'hui des femmes comme ULRIKA réussissent à décrocher la qualification de pilote de ligne .Plus de quatre-vingt personnes ont assisté à cette conférence .

C'est une première . Dans quelques mois, nous organiserons d'autres rendez-vous soit à travers des métiers ou des pratiques sportives .



Nouvel emplacement des containers

Avec l'aménagement du bourg , de la place de la mairie, de l'accès handicap , nous avons été amenés à choisir un nouvel emplacement des containers ,il faut savoir que les emplacements doivent répondre aux contraintes suivantes : accessibles aux véhicules poids-lourds, stationnement possible à proximité pour les habitants, sur le domaine public, implantés pour permettent aux riverains d'apporter leurs verres à pieds. En prenant en compte l'ensemble de ces critères la liste des emplacements possibles est assez réduite et



*des inconvénients sont toujours possibles. Il est dans l'intérêt commun de se sentir responsable de notre environnement, aussi, chacun et chacune doit avoir conscience de ses actes et participer activement à la propreté de la commune ; pour le bien de tous, il est impératif de respecter les lieux et horaires de dépôt. Il convient de déposer nos déchets dans les conteneurs appropriés, **ne rien laisser aux abords** ,mais aussi de respecter les horaires de dépôt fixés de 8 heures à 21 h (arrêté du maire du 11 septembre 2008)*



le tournoi local de tennis de table organisé par Christian SAMSON et Dominique PICAN et de nombreux bénévoles a connu en 2010 un nouveau succès

Prochaines manifestations

- 29 août 2010 concours de pétanque
- 10 octobre 2010 repas des cheveux blancs
- 11 novembre 2010 manifestation patriotique cantonale
- 5 décembre 2010 manifestation anciens combattants Algérie
- 16 décembre 2010 repas de Noël section club saint jovin
- 23 décembre 2010 arrivée du Père Noël et marché Noël

La vie de nos écoles



Initiation à la démocratie

Le conseil municipal attribue une grande importance à la scolarisation des jeunes Bricquevillais. Durant l'été dernier de nombreux travaux ont été réalisés par la communauté de communes et la commune dans notre groupe scolaire pour améliorer l'accueil et le confort des élèves . (d'autres travaux suivront cet été). En cours d'année scolaire nous avons changé du mobilier et nous avons doté nos écoles d'un équipement numérique huit ordinateurs avec tableau interactif. La municipalité est partenaire actif des projets pédagogiques.

Ensemble agissons pour donner aux enfants de Bricqueville et du RPI toutes les chances de s'épanouir et apprendre dans les meilleures conditions . Bonne fin d'année scolaire et bonne année scolaire 2010-2011 .

Information sur la TNT

Soirée organisée par la municipalité dans le cadre de l'arrivée de la TNT sur la commune le 3 mars 2010 . C'est Michel Beaudouin retraité, bénévole, habitant la commune connaissant bien le produit qui a informé les vingt familles présentes sur ce qui allait se passer au niveau des téléviseurs. Ceux qui sont équipés pour la TNT (téléviseurs achetés après mars 2008) et les anciens téléviseurs où il faut prévoir un adaptateur. Quelques piègent à éviter, de nombreuses questions ont été posées, elles ont trouvé toutes une réponse. Merci ! Michel !



Initiation à l'informatique

Samedi 30 janvier 2010 la municipalité et le club Saint-Jouvin ont organisé une journée d'initiation de complément de formation à l'informatique et à Internet . Par groupe de six les BRICQUEVILLAIS intéressés ont d'abord regardé une vidéo présentant « la box » petite boîte magique qui permet l'arrivée à son domicile en raccordant l'ordinateur la télévision l'Internet , le téléphone illimité ensuite ce fut la manipulation de l'outil c'est-à-dire l'ordinateur, mise en situation d'accès à Internet d'accès à la messagerie , de la communication au dialogue sur les explications de Michael spécialiste de la question et bénévole de surcroît



Club Saint Jouvin



Tradition oblige, le repas des retraités de fin d'année organisé par la section club de l'association Saint-Jouvin est un événement marquant dans le programme des festivités de notre commune. Ils étaient 80 retraités à se presser dans la salle polyvalente somptueusement décorée par la municipalité pour l'occasion. C'est vers 16h dans la salle du conseil que fut servi un chocolat chaud et que les tables ont accueilli des parties de belote animées et divers jeux de société donnant l'occasion d'un moment de détente passé en conversations, ensuite ce fut le repas confectionné par Pierrot et servi par les bénévoles et les conseillers municipaux. Le club avait prévu pour égayer cette soirée la participation de GILARDY prestidigitateur, illusionniste, ventriloque. M. Gilardy a fait participer de nombreux Bricquevillais à son spectacle, spectacle très apprécié par nos retraités, merci à tous,

aux bénévoles qui le lendemain ont débarrassé et nettoyé les salles.

Coueurs en herbe



Nos jeunes coureurs licenciés à l'avant-garde d'Orval

Tournoi de pétanque 2009



Le tournoi de pétanque de la fin août 2009, qui a connu un grand succès auprès des Bricquevillais.

Une activité originale pour les jeunes en 2011

Dans le cadre du programme éducatif local, la commune, la 4C, en partenariat avec l'association « Avril » propose nt aux jeunes de découvrir au printemps prochain « la pêche à la mouche et/ ou la pêche au coup » sur les bords de la soule. En compagnie de l'animateur pêche de l'association AVRIL. Ce sera pour nos jeunes l'occasion de s'essayer à ces deux techniques différentes mais complémentaires.

Pour participer à cet après-midi pêche qui se déroulera le samedi 14 juin 2011 à partir de 14 heures, contactez la mairie pour vous inscrire.

Le lieu de rendez-vous reste à définir

En fonction de la météo, tenue de pluie et bottes à prévoir ...

Repas de Noël des écoles



Afin de se retrouver pour un moment de convivialité avant les vacances de Noël, la municipalité, les personnels de service Ghislaine et Liliane, l'équipe pédagogique ont préparé et animé ce repas de fin d'année pour les enfants des écoles.

Vœux du maire 2010



Malgré la neige de nombreux Bricquevillais et élus communautaires se sont déplacés. Dans son discours le maire a indiqué que 2010 serait une année de travaux à Bricqueville la Blouette. Travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg et travaux connexes au remembrement.

Huit mai à Bricqueville La Blouette

Manifestation au monument aux morts de la commune le 8 mai

Une trentaine de Bricquevillais dont quinze anciens combattants se sont retrouvés pour la manifestation du 8 mai 2010 commémorant la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

Albert Lebrun et Claude Perier conseiller général, maire, déposeront la gerbe au pied du monument, cette cérémonie a été préparée par le secrétaire de section Marcel Coquière. Après lecture du message, les anciens combattants et le porte drapeau, Pierre Leroy, se sont rendus à Coutances pour la manifestation patriotique cantonale.



lecture du message par le maire conseiller général Claude Perier

Amenagement du bourg

Aménagement du bourg de Bricqueville la Blouette dans le cadre du contrat de pôle inter-communal (CPI) . Travaux qui consistent à sécuriser le bourg : pour de meilleurs accès des voies communales et communautaires à la D20 , mais aussi sécuriser devant les écoles, le carrefour central (au bon jambon), l'entrée et la sortie de Bricqueville ,et surtout ralentir la vitesse dans cette longue traversée de bourg

Montant des travaux : 762 000 euro

Trois maitres d'ouvrage : le département, la 4C, la commune

Financeurs : le département, la 4C, la commune, la région, l'Etat

Attributaire du marché : EUROVIA .

Les travaux ont véritablement démarré le 17 mai 2010 et se termineront en septembre. Ces travaux nous ont réservé quelques surprises (remplacement d'une canalisation) et ont engendré certaines difficultés de circulation au cours des différentes phases de travaux, l'équipe municipale consciente des difficultés , l'entreprise Eurovia , les services du département ont mis tout en œuvre pour réduire la gêne occasionnée .



Francis POULNAIS Ancien Combattant

Le 8 mai dernier , Francis Poulmais n'avait pu se rendre aux manifestations communale et cantonale célébrant la victoire des alliés et la fin des combats en Europe pour recevoir le diplôme d'ancien combattant qui lui était décerné .

Sur l'initiative du Président de la section des anciens combattants Marcel Coquière , et du maire conseiller général Claude Perier, une petite cérémonie a été organisée à la salle de la mairie le vendredi 28 mai pour remettre le diplôme d'honneur des anciens combattants à celui qui âgé de 89 ans est aujourd'hui le doyen de Bricqueville la Blouette



Informatique à l'école

Le conseil municipal attribue une grande importance à la scolarisation des jeunes Bricquevillais. Durant l'été dernier, de nombreux travaux ont été réalisés par la communauté de communes et la commune dans notre groupe scolaire pour améliorer l'accueil et le confort des élèves. (d'autres travaux suivront cet été) En cours d'année scolaire nous avons changé du mobilier et nous avons doté nos écoles d'un équipement numérique : huit ordinateurs avec tableau interactif. La municipalité est partenaire actif des projets pédagogiques.

Ensemble agissons pour donner aux enfants de Bricqueville et du RPI toutes les chances de s'épanouir et apprendre dans les meilleures conditions. Bonne fin d'année scolaire et bonne année scolaire 2010-2011



Intempéries

Vendredi 29 janvier 2010, la municipalité a reçu les Bricquevillais pour les remercier de leur action citoyenne car ils se sont mobilisés **spontanément** pendant les intempéries.

Le dimanche 10 janvier la neige est tombée en abondance et rendait impossible la circulation et l'accès à la D20. Sans se poser de questions ils ont sorti leurs tracteurs (des petits, des gros) et ont déblayé les carrefours que ce soit au centre, à l'entrée, à la sortie du bourg, déblayé l'accès aux lotissements, une partie de la route du hameau d'orgeat à une partie de la D20, et de la D 74. Le maire, les adjoints des conseillers municipaux ont remercié toutes ces personnes pour leur action il s'agit de :Loïk, M.M Choquenot, Gérard et Pierre Lair, M. M Philippe GRENTE, MM Collin, MM Levaseux MM Luc LAIR.. Après le passage d'un Diaporama sur l'enneigement dans la commune les courageux bénévoles furent conviés à prendre le vert de l'amitié.



Vide-grenier



un vide greniers 2010 sous le soleil merci aux organisateurs

Aménagement foncier (remembrement)

Travaux sous maîtrise d'ouvrage communale qui vont être réalisés du 14 septembre 2010 à juin 2011 sur la commune de Bricqueville dans le cadre de l'aménagement foncier , travaux d'un montant de 180 000 euro entièrement financés par le conseil général suite au passage de la déviation de Coutances

Construction d'un parking sur l'ancienne décharge

Encaissement du chemin entre la rivière et le parking 1056

Remise en état débroussaillage du champ du pré au loup

Simple clôture sur toute la longueur de la Souilles du pré au loup au viaduc

CR 30 val de Souilles VC12 : encaissements empierrement plus bicouche jusqu'au bon jambon ainsi que travaux hydrauliques devant le manoir

Chemin du petit bois CR38 de chez MM Bernard Renaud au village du paly élargissement (deux poutres de 50 et bicouche)

Chemin d'exploitation dit du paly à la mosquetterie encaissement et sablage du chemin sur toute la longueur plus 15 mètres de revêtement à la hauteur des pavillons M Boittard

Araser haies champ M Boittard CP 470

Plantations 80 mètres chez M. Boittard

Trois heures de bulldozer accès pré M. Boittard

Les granteries travaux hydrauliques 140 m de fossé à curer, quatre-vingt-dix mètres de busage en 400

Parcelle 1110 appartenant à M Lemosquet : 2 talus arrachage plus une clôture

Chemin agricole M. Lemosquet à construire

Plantations 600 mètres

Parcelle 1082 de l'autre côté de la rocade arrachage d'un talus

CE N°1 encaissement et sablage

Parcelle n° 1034 Pierre Leroy six arbres à déraciner

Prévoir plantations chez Monsieur Leroy pour équilibrage

Une clôture à poser entre 1083 et 1085

Voie communale 201 coupure virage encaissement et enduit superficiel Bi- couche sur la partie non goudronnée

Village du bois : CR n° 12 entrée propriétés M.Voidie, Daulac , Poirier , aménagement bicouche

Création d'un nouvel accès propriété Lerogeron

D 74 dégagement de visibilité de virage avant la brigade et aménagement du croisement D 74 et CE N°1

Modification d'accès du DC1 à la D74

PIGASSIERE plantations entre MM. Besneville et Freret

Devoir de mémoire

Les anciens combattants et soldats de France contribuent au devoir de mémoire en honorant avec le plus profond respect les victimes de toutes les guerres. Par leur action, ils transmettent le sens de la continuité et le souvenir aux nouvelles générations. L'association est présidée par Marcel Coquiere, Pierre Leroy et Guy Lebrun assurent le secrétariat et la trésorerie . Porte-drapeau Pierre Leroy secondé par André Lerondel. L'association compte 23 adhérents dont trois soldats de France . L'association s'inscrit dans de nombreuses actions tout au long de l'année, elle anime aussi la commune , et organise tous les ans un repas. En 2010 : 190 convives y ont participé .



Arrivée du Père Noël

Il est arrivé sur la place de la mairie et bien accompagné, assis dans la charrette tirée par Pon-Pon et Jeannette. Les enfants l'attendaient, sages où pas, tous ont eu le droit à une petite promenade en charrette. Un instant qui sans doute restera longtemps gravé dans les mémoires. Les enfants se souviennent beaucoup plus de l'ambiance de la magie Noël que des cadeaux eux-mêmes: les histoires, les chansons, la musique, les décorations, le gouter offert par la municipalité sans oublier le mystère entourant le père Noël. Sa venue, sa présence, son arrivée, voilà qui meublera leurs souvenirs, c'est pourquoi il était important d'organiser ce type d'événement qui fait la joie des enfants et des parents en générant du bonheur le temps d'un après-midi. Merci! à Albert Lebrun pour la mise à disposition de son attelage, merci aux bénévoles qui ont encadré cette manifestation.



Le marché de Noël

Le marché de Noël 2009 a encore remporté un grand succès. Divers exposants: commerçants particuliers associations étaient présents pour exposer ou vendre différents produits de décoration ou alimentaires, les visiteurs ont pu se régaler avec les galettes, les saucisses-frites, le vin chaud. Bravo! et merci à celles et à ceux qui ont contribué à la réussite de ce beau marché Noël



Repas de fin d'année

Le repas des anciens organisé par la municipalité le 4 octobre 2009 a connu son succès habituel.



Vie pratique

Ouverture au public de la mairie

Lundi : 9h30– 11 h 30 (adjoints)
 Mardi : 9h-12h
 Jeudi : 17h-18h
 Vendredi : 9h-12h
 Jeudi : 17h-19h (le maire , conseiller général)

Etat civil : naissances

CHOQUENET Louis Eléonore 30 décembre 2008
 CHRISTY Lana , Stéphaniéla , Maud 16 février 2009
 FOULON Noémie , Natalia , Jessica 12 mars 2009
 SAOUDI Noé ,Hélie 5 aout 2009
 AUBIN Ruben , Baptiste 15 novembre 2009

Mariages

GODARD Christophe et VANNIER Virginie 12/09/2009
 PERIE Jean-Noël et Ulrika POIRIER 31/07/20
 HEBERT Laurent et PETIT Céline 07/08/2010

Décès

DUTREIL Bernard 8 aout 2009
 BERNARD Aubin Maurice 6 aout 2009
 ESNAUX Geneviève veuve Renouf 15/02/2010
 CEZARD Michel 26/05/2010

Transcription de décès

ROBINE Denise épouse Régneil 17/02/2009
 LEDOUX Gérard 13/09/2009
 PERIER Maurice 19/04/2010
 LACOULONCHE Lucienne épouse Lelièvre

Déchetterie de Gratot

Horaires d'été : 1er avril au 30 septembre

Lundi de 10h à 12h
 Mercredi de 14h à 19h
 Vendredi de 14h à 19h
 Samedi de 10h à 12h

Horaires d'hiver : 1er octobre au 31 mars

Lundi de 14h à 17h
 Mercredi de 14h à 17h
 Vendredi de 14h à 17h
 Samedi de 10h à 12h - de 14h à 17h

TELEPHONE

POMPIERS 18 (tel fixe) 112 (tél mobile)
 SAMU 15
 GENDARMERIE 02 33 76 12 70 OU 17
 SERVICES SOCIAUX 02 33 19 17 80
 Le CLIC 02 33 45 08 39
 TRESORERIE DE COUTANCES 02 33 76 66 00

DATES A RETENIR

Concours de pétanque : 29 aout 2010
 Repas des cheveux blancs : 10 octobre 2010
 Manifestation patriotique cantonale : 11 novembre 2010
 Manifestation anciens combattants d'Algérie : 5 décembre 2010
 Repas de Noel club Saint Jouvin : 16 décembre 2010
 Arrivée du Père Noel au marché de Noël : 23 décembre 2010

Divagations des chiens

Plusieurs d'entre vous ont alerté la mairie sur la divagation des chiens, ils craignent ou ont été victime d'un incident.

Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme, de respect, de tolérance les uns envers les autres et de comprendre que l'errance de chiens peut faire peur voir provoquer des accidents

(Article. 1 211 – 23 du code rural) « est considéré comme un état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action chasse ou de garde de troupeau , n'est plus sur la surveillance effective de son maître ,se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 m » le contrevenant pourra faire l'objet d'une contravention de deuxième classe s'il tombe sous le coup de l'article R. 622 – 2 du code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.

Législation concernant les feux de broussailles

Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1er avril aux 31 octobre à une distance d'au moins de 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes sous les conditions suivantes:

Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 H (heure légale)

Tout feu doit être éteint au coucher du soleil

Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées

Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité ou de transporter des flammèches pouvant provoquer un incendie ,les feux doivent être constamment et attentivement surveillés.

Par temps de brouillard, le brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation.